## NORME INTERNATIONALE

ISO 180

Troisième édition 2000-12-15 **AMENDEMENT 2** 2013-04-01

## Plastiques — Détermination de la résistance au choc Izod

AMENDEMENT 2: Données de fidélité

Plastics — Determination of Izod impact strength AMENDMENT 2: Precision data

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)



# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 180:2000/Amd 2:2013 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5027463e-cd57-4d57-83cf-544e3c38a5b3/iso-180-2000-amd-2-2013



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2013

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org
Publié en Suisse

### **Avant-propos**

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 2 à l'ISO 180:2000 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*, sous-comité SC 2, *Propriétés mécaniques*.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

### Plastiques — Détermination de la résistance au choc Izod

### AMENDEMENT 2: Données de fidélité

Page 9, Article 9

Remplacer le texte existant par: «Voir l'Annexe A».

Page 10, Article 10

Ajouter la nouvelle Annexe A suivante, après le texte de l'Article 10.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

### Annexe A

(informative)

### Données de fidélité

**A.1** Le Tableau A.1 repose sur un essai interlaboratoires effectué par six laboratoires et sur trois matériaux. Toutes les échantillons ont été préparés et diffusés par une seule source, sauf pour la préparation des entailles qui était de la responsabilité des laboratoires qui ont effectué les essais. Les entailles ont été ensuite vérifiées par le laboratoire responsable de la distribution des échantillons. Chaque «résultat d'essai» est la moyenne de dix déterminations individuelles. Chaque laboratoire a obtenu et consigné un résultat d'essai pour chaque matériau sur deux jours consécutifs. Les résultats d'essai ont été étiquetés selon le laboratoire et le jour (par exemple A1, A2, B1 et B2). Les données du laboratoire F ont été sensiblement différentes de celles des autres laboratoires. De ce fait, ils ont été exclus du calcul et ne sont pas rapportés.

**A.2** Le Tableau A.2 fournit les résultats statistiques issus de l'ASTM E691.

ATTENTION — En raison du nombre limité de laboratoires et de matériaux, les explications concernant r et R (voir A.3) sont uniquement destinées à fournir un moyen significatif de tenir compte de la fidélité approximative de la présente méthode d'essai. Il convient de ne pas appliquer les données indiquées dans le Tableau A.2 de manière rigoureuse pour l'acceptation ou le rejet d'un matériau donné, car ces données sont spécifiques à l'essai interlaboratoires et peuvent ne pas être représentatives d'autres lots, conditions, matériaux ou laboratoires.

- **A.3** Concept de «r» et de «R» dans le Tableau A.2: si s<sub>r</sub> et s<sub>R</sub> ont été calculés à partir d'un nombre suffisamment élevé de données, et pour des résultats d'essai obtenus lors d'une seule détermination, alors:
- a) répétabilité: deux résultats d'essai obtenus dans un même laboratoire doivent être jugés non équivalents s'ils diffèrent de plus de la valeur de *r* pour le matériau considéré, *r* étant l'intervalle représentant la différence critique entre deux résultats d'essai obtenus pour le même matériau, par le même opérateur, utilisant le même équipement dans le même laboratoire.
- b) reproductibilité: deux résultats d'essai obtenus par différents laboratoires doivent être jugés non équivalents s'ils diffèrent de plus de la valeur de *R* pour le matériau considéré, *R* étant l'intervalle représentant la différence critique entre deux résultats d'essai obtenus pour le même matériau, par différents opérateurs, utilisant un équipement différent dans différents laboratoires.

Tout jugement effectué conformément à A.3 possède une probabilité de validité d'environ 95 % (0,95).

Tableau A.1 — Données pour deux jours consécutifs — Résistance au choc d'éprouvettes entaillées

Résistance au choc d'éprouvettes entaillées en kilojoules par mètre carré (kJ/m²)

I alta anata in a /i ana	ABS		PBT		PBT GF30	
Laboratoire/jour	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
A1	22,32	1,72	5,96	2,48	11,13	1,53
A2	22,46	0,64	6,46	0,96	11,31	0,84
B1	20,70	0,32	4,81	0,37	10,12	0,62
B2	21,08	0,44	4,59	0,16	10,41	0,46
C1	20,27	0,35	4,37	0,29	9,19	0,36
C2	19,97	0,27	4,11	0,13	8,93	0,31
D1	20,57	0,41	5,09	0,12	9,85	0,52
D2	20,54	0,46	5,16	0,06	10,06	0,64
E1	21,59	0,85	7,73	0,38	12,00	1,23
E2	20,59	0,56	7,61	0,28	11,96	1,61
11	en SIA	NDAKL	PKEV			
Moyenne	21,01ta	ndards.i	tel5,5ai)		10,50	

#### Tableau A.2 — Fidélité → Résistance au choc d'éprouvettes entaillées

https://standardeits.hai/catalog/chocdarde/sist/5007446 entaillees en kilojoules par mètre carré (kJ/m²)

Matériau	Moyenne	$S_r$	$S_R$	r	R
ABS	21,01	0,35	0,89	0,99	2,49
PBT	5,59	0,20	1,38	0,55	3,86
PBT GF30	10,50	0,15	1,14	0,42	3,19

 $s_r$  = écart-type intralaboratoire

#### Page 10

Après la nouvelle Annexe A, ajouter la Bibliographie suivante.

 $s_R$  = écart-type interlaboratoires

r = limite de répétabilité à 95 % = 2,8  $s_r$ 

R = limite de reproductibilité à 95 % = 2,8  $s_R$ 

### **Bibliographie**

[1] ASTM E691-11, Standard Practice for Conducting an Interlaboratory Study to Determine the Precision of a Test Method

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)